

Cochonnet d'octobre n° 117



Edito : la notion de parrainage.

Avec l'ouverture de la campagne d'adhésions, de nouveaux joueurs sont susceptibles de nous rejoindre.

Pour adhérer à la « Pétanque Sylvanaise » il faut être parrainé. Éric, notre Président l'a bien précisé lors de l'Assemblée Générale.

Le parrain présente son « filleul » au groupe et à partir d'octobre nous ferons un temps de présentation dans « Cochonnet ».

Eric a bien précisé les conditions du parrainage : 1 parrain- 1 filleul- 1 par saison. Il pourra y avoir 2 filleuls si c'est un couple qui présente.

Le parrain est garant de l'attitude de la personne présentée : connaissance du Règlement intérieur, le salut aux autres adhérents et le respect de chacun.

Pourquoi cette démarche ? Nous sommes un groupe d'adhérents conséquent qui au fil des années a su maintenir le plaisir de jouer et le plaisir de partager de bons moments ensemble.

C'est simple mais en début de saison cela permet à chaque nouvel adhérent d'être accueilli et de partager les mêmes valeurs que nous tous.

Michel L.

Vie du club :

1) La notion d'adhésion :

Une nouvelle fois je rappelle ce que signifie « adhésion ». Une cotisation de 15 € est demandée à chaque adhérent. C'est notre participation à la vie du club. Cette cotisation est obligatoire et fait que, chacun à jour de sa cotisation, a les mêmes droits au sein du club.

Les licenciés font un choix et paient le frais de licence au Comité. Mais ils paient aussi les 15 € (1,20 € par mois)

2) petit retard de « Cochonnet » :

Notre rédacteur ayant été randonner le « cochonnet a pris un peu de retard. accepter les excuses de notre rédacteur.

3) A venir : à vos agendas !

Le concours interne du 4 octobre suivi de l'apéro grill. Ce concours remplacera le concours mensuel du premier lundi du mois.

Inscrivez- vous à la salle afin de préparer les commandes.

Plus lointain, le repas de fin d'année du club qui aura lieu vendredi 29 novembre à la salle du Roi René.

4) Annulation du concours du mercredi 25 septembre.

Le mauvais temps ayant sévi les jours précédents les terrains étaient estimés impraticables Le concours fut donc annulé. Perte sèche pour le club car une bonne participation était attendue : près de soixante équipes. Dommage !!!

5) Achat de bouchons et buts aimantés :

A la demande de plusieurs adhérents il a été acheté des buts afin que chacun ait son équipement digne de tout joueur de pétanque.

Les modalités d'utilisation vous seront communiquées prochainement.

6) le concours un invité/ un adhérent :

Soleil et bonne participation ('48 équipes). L'esprit a été chaleureux et la distribution des cadeaux que Claude et Dominique ont sollicités auprès des commerçants, a contribué à ce côté festif.

Merci à Claude et Dominique pour ce travail de longue haleine. Ils doivent repasser plusieurs fois chez les commerçants et cela prend beaucoup de temps.

7)L'Assemblée générale du 18 septembre :

Nous n'étions que 62 adhérents avec droit de vote. La majorité n'était pas requise mais nos statuts acceptent la majorité à 30% des adhérents. Une AG statutaire et un temps de parole était laissé à la salle.

Au cours de ce moment ont été évoqués l'après-midi supplémentaire, le parrainage, les frais de route, les vêtements et tout autre sujet concernant la vie du club.

8)Le championnat des clubs :

Nos garçons joueront à Ecoouflant le 6 octobre. Ils sont actuellement 5èmes.
Nos féminines joueront à Villedieu le 6 octobre également. Allez les Bleues !
Consultez le site :<https://petanquesylvanaise.sportsregions.fr>

